

INSCRIPTIONS POLE SCOLAIRE DE TOURNES

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Les inscriptions se feront en Mairie de Tournes :

Mercredi 24 Avril 2019 de 15H00 à 17H00

Mardi 30 Avril 2019 de 10H00 à 12H00

Merci de vous munir des documents suivants :

- **Livret de famille**
- **Carnet de santé**
- **Justificatif de domicile récent** (Facture EDF, avis d'imposition, quittance de loyer...) dans une des cinq communes adhérentes au pôle scolaire (Belval, Ham-les-Moines, Haudrecy, Sury ou Tournes)
- **Jugement de divorce**, le cas échéant (page justifiant la garde de l'enfant)
- **Certificat de radiation**, le cas échéant, à se procurer à l'ancienne école en cas de changement.

Toute demande de dérogation est à effectuer au préalable de l'inscription. Les formulaires sont disponibles au secrétariat du SI du Pôle Scolaire de Tournes les lundis de 14H00 à 17H30, mardis de 9H30 à 12H00, mercredis de 14H00 à 17H30 et jeudis de 14H00 à 16H30.

ATTENTION : En cas de manquement d'un des documents, l'inscription sera provisoire dans l'attente de régularisation.

Les enfants nés en 2017 seront acceptés à l'école dans l'ordre de naissance et selon les places disponibles. Il s'agira alors d'une préinscription dans l'attente de confirmation par le directeur d'école en juin 2019.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du syndicat au 03.24.52.46.02 aux jours d'ouverture ou bien par mail sidupolescolairedetournes@orange.fr.